

Actares

Actionnariat
pour une
économie durable

Financements
de nature politique
par les entreprises du
Swiss Market Index
2015 & 2016

L'essentiel en résumé

Actares a demandé aux firmes faisant partie du Swiss Market Index (SMI)¹ si elles avaient procédé à des financements de nature politique en 2015 et 2016, et dans quelle mesure. Sont concernées les contributions aux partis politiques, aux candidat-e-s, aux comités de campagnes politiques, de même qu'à l'engagement politique d'associations. Il s'agit de la cinquième enquête de ce type menée par Actares après celles de 2007, 2010, 2013 et 2015.

Les résultats les plus significatifs :

- Les entreprises du SMI communiquent avec le plus de transparence sur les montants forfaitaires attribués aux partis politiques, et de la manière la plus opaque sur les sommes versées pour des campagnes politiques concrètes.
- Toutes les entreprises du monde de la finance du SMI soutiennent des partis politiques.
- Seules deux entreprises Adecco et Swatch Group se sont abstenues en 2015/2016 de tout financement de nature politique.
- Aucune entreprise ne s'exprime en faveur d'une obligation d'information.

Vous trouverez un tableau synoptique des réponses et le questionnaire en annexe.

_

¹ En règle générale, le SMI se compose de 20 entreprises. Mais courant 2017, deux entreprises se sont retirées, Actelion et Syngenta, et deux nouvelles, Lonza et Sika, y ont été intégrées. La présente enquête comprend toutes les 22 entreprises qui ont fait partie du SMI en 2017.

Les résultats détaillés

C'est avant tout le secteur de la finance qui fait des dons aux partis politiques

Les partis politiques - en réalité surtout les partis bourgeois - obtiennent un soutien financier avant tout du secteur de la finance. Toutes les banques et assurances faisant partie du Swiss Market Index (SMI) font des dons aux partis politiques :

Credit Suisse désire soutenir le système suisse de milice et fait pour cette raison des dons à tous les partis qui en font la demande et sont représentés dans l'Assemblée fédérale avec un groupe parlementaire - indépendamment de leur orientation politique. Le montant attribué à chaque parti est déterminé en fonction du nombre de sièges dans l'Assemblée fédérale et dans les parlements cantonaux. Globalement, Credit Suisse met à disposition pour le financement des partis jusqu'à un million de francs.

UBS se base sur des conditions similaires à celles de Credit Suisse : groupe parlementaire dans l'Assemblée fédérale et représentation dans au moins un parlement cantonal. Mais, contrairement à Credit Suisse, UBS exige que les partis soutenus "adhèrent aux principes de la concurrence et de l'économie de marché". Ont bénéficié en 2015 et 2016 du soutien d'UBS les partis UDC, PLR, PDC, PBD et PVL, en fonction du nombre de leurs sièges parlementaires sur les plans national et cantonaux. Ces partis ont touché en tout CHF 1.6 millions pour l'année électorale 2015, et CHF 0.7 million en 2016.

Julius Bär n'a pas attribué de sommes forfaitaires à des partis, mais a soutenu en 2015 un symposium du PLR avec un montant de CHF 10'800 et deux projets du PDC à hauteur de CHF 10'000, respectivement CHF 1'500.

Swiss Life a fait des dons en 2016 à des "partis bourgeois" se montant à CHF 500'000. (L'entreprise inclut dans ce montant non seulement les sommes forfaitaires aux partis, mais aussi les soutiens à des "candidats isolés" et pour "quelques campagnes politiques").

Swiss Re soutient des "organisations" et des "activités" qui "représentent et favorisent les intérêts du secteur des assurances en général et de Swiss Re en particulier" par des attributions qui se tiennent dans des "limites étroites". L'entreprise ne désire pas donner plus de précisions.

Zurich finance des partis politiques qui s'engagent fondamentalement en faveur d'une "économie de marché fonctionnelle", pour des "conditions-cadre et un espace économique attractifs" et qui prennent en compte les intérêts de l'économie du secteur des assurances sur des questions de fond. En 2015 et en 2016, les sommes attribuées ne se sont pas élevées à plus de CHF 500'000 par an.

En dehors du domaine de la finance, seules trois autres entreprises ont fait des dons à des partis politiques :

Novartis a attribué en 2016 près de USD 620'000 à des partis politiques suisses. Les directives de l'entreprise prévoient le soutien à des partis dont la politique recouvre les intérêts stratégiques de Novartis.

Roche a distribué en 2016 un montant d'environ CHF 270'000 à des partis politiques, soit à chacun une somme de "quelques dizaines de milliers de francs". Avec comme critère l'adéquation de la position de ces partis avec les intérêts de Roche, indépendamment de leur orientation politique.

Nestlé a soutenu en 2016 des partis "favorables à l'économie" à hauteur de CHF 220'000, CHF 250'000 pour l'année précédente.

Julius Bär, Novartis, Zurich, Syngenta et UBS indiquent être attentives aux prises de parole des partis et aux positions de votes des parlements fédéraux, les unes systématiquement, les autres plutôt accessoirement. Mais aucune entreprise ne conditionne son soutien aux partis à leurs positions sur des cas concrets. Elles se basent bien plus sur les programmes des partis et leur positionnement sur le long terme.

Des candidats isolés ne sont soutenus qu'exceptionnellement

Novartis ne soutient en principe pas de candidatures individuelles, sauf dans le cas où il s'agirait de ses propres collaborateurs. Le cas s'est présenté deux fois dans la période 2015-2016.

Credit Suisse aussi a soutenu pendant l'année électorale 2015 des employés qui se sont présentés aux chambres fédérales par une "contribution modeste" à leurs frais de campagne.

Il est probable que **Swiss life** et **Swiss Re** ont aussi soutenu des candidats. Mais ces deux entreprises ne différencient pas clairement dans leurs réponses à Actares les montants attribués aux partis, aux candidats et aux campagnes.

Des arrangements flexibles pour des employés qui exercent un mandat politique sont beaucoup plus répandus que les soutiens financiers. Sept entreprises - **Credit Suisse**, **UBS**, **Julius Bär**, **Lonza**, **Novartis**, **Syngenta** et **Swisscom** - ont indiqué que leurs employés peuvent utiliser une partie de leur temps de travail pour un mandat politique, chez Credit Suisse jusqu'à 20%. Les deux grandes banques organisent en outre une rencontre annuelle de leurs employés titulaires d'un mandat électif. Il s'agit chez Credit Suisse d'environ 370 employés, et 300 chez UBS.

La plupart des entreprises participent financièrement à des campagnes d'associations et à des comités de soutien, mais ne disent rien sur les sujets et les montants concernés

Il ressort de l'enquête d'Actares que les entreprises soutiennent plus volontiers des comités de soutien lors de votations et/ou des campagnes d'associations que des partis politiques par des sommes forfaitaires. Il s'agit ici le plus souvent d'objets politiques concrets, et pas seulement de sommes globales de soutien à des partis proches des milieux économiques. Les entreprises s'expriment sur ce sujet de manière beaucoup plus réservée, même aussi celles qui informent de manière transparente sur leurs dons aux partis.

Julius Bär est la seule entreprise à communiquer les montants des dons pour des campagnes de votations : le PLR a reçu un soutien de CHF 50'000 pour sa campagne contre l'initiative de "mise en œuvre" du renvoi effectif des étrangers criminels, le PDC a obtenu CHF 20'000 pour sa campagne en faveur de la "Réforme de l'imposition des entreprises III". Des montants plus modestes ont été versés par Julius Bär pour des objets locaux : CHF 4'000 au comité "Pro Flughafen", CHF 5'000 au comité zurichois "Oui au Gotthard" et CHF 5'000 au "Fonds de lutte" pour les voies de circulation de City Vereinigung Zürich.

Toutes les autres entreprises ne fournissent que très peu de précisions. Swisscom donne un montant sans affectations au fonds de campagne d'economiesuisse, Novartis, Swiss Life, Syngenta et Zurich reconnaissent coopérer au financement de campagnes d'associations. Geberit a soutenu en 2016 un comité de votation, qualifié de "cas exceptionnel", l'entreprise s'abstenant sinon d'engagement de nature politique. Sur les contenus et les montants, aucune de ces entreprises ne veut pourtant s'exprimer.

Pour d'autres entreprises, on est encore plus dans le flou : **Lonza** "peut prendre part activement à des processus de décision politiques", "directement ou par le biais d'associations de branches", **Roche** "fait état de ses préoccupations dans les associations".

Parmi les entreprises qui ont répondu à la question sur le soutien aux comités et aux campagnes, seule **UBS** exprime un NON clair : des comités de votations ne seraient pas soutenus et les contributions aux associations de branches se limiteraient "fondamentalement à s'acquitter de ses cotisations de membre".

Bilan : les entreprises font volontiers des dons de manière discrète Actares demande plus de transparence

La comparaison avec les enquêtes précédentes d'Actares sur les dons de nature politique montre que la situation n'évolue que peu. Les entreprises qui soutiennent financièrement les partis politiques en 2015/2016 sont exactement les mêmes que dans les années 2013/2014 (rejointes par Swiss Life, une entreprise qui ne fait partie du SMI que depuis 2016).

Alors que les entreprises du SMI rendent publics depuis assez longtemps les critères en fonction desquels elles soutiennent les partis, et quelles sommes elles y consacrent, les associations de branche tiennent toujours de la chambre noire. On communique au mieux sur le fait que les associations reçoivent des montants pour leur travail politique, qui vont au-delà des cotisations de membre. Mais il n'y a pour ainsi dire pas d'information sur quels combats politiques les associations sont soutenues financièrement, et sur les sommes qui sont engagées.

Comme motivation pour financer des partis ou des activités politiques, de nombreuses entreprises indiquent vouloir soutenir de manière générale le système suisse de milice. Mais la plupart des entreprises politiquement actives reconnaissent aussi mettre en valeur les intérêts de leurs affaires. Elles sont parfois très dans le concret : Swiss Life par exemple espère "une réduction sensible des exigences trop élevées de fonds propres pour les assurances suisses".

Toutes les entreprises ont des directives relatives aux dons de nature politique. Environ la moitié d'entre elles rend ces directives publiques, mais toutes refusent une obligation légale de transparence sur les dons politiques. Au prétexte que le système politique suisse reposerait sur un concept de milice, et que les contributions de personnes privées et la nécessité de protection de leur sphère privée seraient essentielles. Certaines craignent aussi que l'obligation de divulgation n'ouvre la voie à un financement des partis par l'Etat. La notion de soutien au système de milice et la légitimation qui s'ensuit d'un secret sur les financements montrent que les entreprises du SMI aimeraient continuer à avoir une influence de nature politique - mais si possible dans la discrétion.

Actares n'est pas foncièrement opposée à l'influence des entreprises dans la vie politique, surtout s'il s'agit de la défense de leurs intérêts. Mais Actares demande plus de transparence² et une implication de l'actionnariat pour que les entreprises ne prennent pas des positions politiques contraires aux intérêts des actionnaires - comme ce fut le cas avec l'initiative populaire fédérale "contre les rémunérations abusives" en 2013. Une entreprise devrait aussi sur des thèmes politiques tâter le pouls de son actionnariat. Il se peut que la direction d'une entreprise voie d'un mauvais œil toute mesure supplémentaire de régulation, mais il n'en va pas toujours de même pour les actionnaires. Une preuve par l'exemple sera fournie avec l'initiative "pour des multinationales responsables"³, qui sera soumise au peuple dans un avenir proche, soutenue par de nombreuses et de nombreux actionnaires, ainsi que par Actares.

Si une entreprise ne veut pas être politiquement "abstinente", Actares demande dans ce cas qu'elle ait une pratique de transparence sur sa politique de dons :

- Des lignes directrices détaillées pour les dons de nature politique, présentées aux actionnaires dans des votes consultatifs ou contraignants.
- Des budgets pour des dons politiques présentés aux actionnaires dans des votes consultatifs ou contraignants.
- Une présentation détaillée a posteriori des bénéficiaires et des montants alloués, de telle sorte que les actionnaires puissent en toute connaissance de cause poser des questions et prendre des décisions à l'avenir.

Actares, octobre 2017

6

² La transparence sur les dons peut être insuffisante aussi pour d'autres acteurs de la scène politique. Mais comme organisation d'actionnaires, Actares se focalise sur le comportement des sociétés cotées en bourse.

³ http://konzern-initiative.ch/?lang=fr

Annexe 1 : Présentation synoptique des réponses

Firmes	Partis	Candidats⁴	Monitoring	Comités	Associations	Directives	public ?	Devoir de transparence
Questions	1	3	13 + 14	7	9 + 11	15	16	18
ABB	NON	NON		NON	(OUI)	OUI	NON	
Adecco	NON	NON		NON	NON	OUI	NON	
Credit Suisse	OUI	(NON)		NON	OUI	OUI	OUI	NON
Geberit	NON	NON		OUI	NON			
Julius Bär	OUI	NON	OUI	OUI	OUI	OUI	NON	NON
LafargeHolcim	NON	NON		(NON)	OUI	OUI	OUI	
Lonza	NON	NON		NON	OUI	OUI		
Nestlé	OUI		NON		(OUI)	OUI	NON	NON
Novartis	OUI	OUI⁵	OUI	NON	OUI	OUI	OUI	NON
Roche	OUI	NON			(OUI)			NON
Swatch Group	NON	NON		NON	NON			
Swiss Life	OUI?	OUI?		OUI?	(OUI)	OUI	NON	
Swiss Re	OUI?	OUI?		OUI?	OUI?	OUI	NON	NON
Swisscom	NON	NON	OUI	NON	OUI ⁶	OUI	NON	NON
Syngenta	NON	NON	OUI	NON	OUI	OUI	OUI	NON
UBS	OUI	NON	OUI	NON	NON	OUI	OUI	NON
Zurich	OUI	NON	OUI	OUI? ⁷	(OUI)	OUI	OUI	

Remarques

- Explication des en-têtes de colonnes, voir annexe 2.
- Sur 22 entreprises questionnées (voir note 1), 17 ont répondu. N'ont pas répondu : Actelion, Givaudan, Richemont, SGS et Sika.
- Un tiret (—) indique l'absence de réponse, ou une réponse peu claire. Un OUI ou un NON entre parenthèses signifie que la réponse n'a été qu'implicite. Un point d'interrogation (OUI?) indique qu'il s'agit d'un montant forfaitaire de dons politiques, et que les destinataires des dons de sont pas clairement différenciés : partis, candidats, comités ou associations.

⁴ candidats : les durées ne sont pas prises en considération.

⁵ **Novartis**: seulement à des candidats collaborateurs.

⁶ **Swisscom**: pas pour des campagnes ponctuelles, mais un montant pour le fonds de campagne d'economiesuisse.

⁷ **Zurich**: "seulement pour des cas sérieux" - il n'est pas clair de savoir si le cas s'est présenté en 2015/2016.

Annexe 2 : Questionnaire sur l'engagement politique de FIRME en Suisse

Dons à des partis politiques

- 1 FIRME a-t-elle fait des dons à des partis politiques en 2015 et 2016?
- 2 Si oui: à quels partis et de quels montants?

Dons à des candidats à des fonctions politiques au niveau national

- 3 FIRME a-t-elle fait des dons à des candidats en 2015 et 2016? (ces personnes pouvant faire partie de ses employés ou non)
- 4 Si oui: à quels candidats et de quels montants?
- 5 Les employés sont-ils autorisés à consacrer une part de leur temps de travail pour une fonction politique?
- 6 Le choix du parti pour lequel les employés sont candidats, respectivement actifs, joue-t-il un rôle?

Dons à des comités de soutien pour des votations ou des élections

- 7 FIRME a-t-elle fait des dons à des comités de soutien en 2015 et 2016?
- 8 Si oui: à quels comités et de quels montants?

Dons à des associations

- 9 FIRME a-t-elle fait des dons à des associations en 2015 et 2016 (en sus des cotisations de membres)?
- 10 Si oui: à guelles associations et de guels montants?
- 11 Y avait-il parmi ces dons des montants spécifiques attribués à des campagnes politiques?
- 12 Si oui: pour quelles campagnes et de quels montants?

Pratiques usuelles et lignes directrices

- 13 FIRME suit-elle le comportement dans les votes des membres de l'assemblée nationale?
- 14 FIRME observe-t-elle les prises de parole des partis politiques lors de consultations populaires?
- 15 Existe-t-il au sein de FIRME des lignes directrices internes sur les contributions à des acteurs politiques?
- 16 Si oui: ces lignes directrices sont-elles accessibles au public?
- 17 Si oui: quelles instances internes à FIRME ont-elles participé à l'élaboration de ces directives, et lesquelles participent-elles à leur adaptation continue?

Diffusion de l'information

18 FIRME serait-elle favorable ou non à une obligation pour les entreprises de rendre publiques leurs contributions à des acteurs politiques? Merci d'expliciter votre réponse.